



HAL
open science

Les jardins urbains de Sanaa

Thierry Boissière, Pascal Maréchaux

► **To cite this version:**

Thierry Boissière, Pascal Maréchaux. Les jardins urbains de Sanaa. Paul Bonnenfant. Sanaa: Architecture domestique et société, CNRS Éditions, pp.44-57, 2002, 9782271078711. 10.4000/books.editions-cnrs.4388 . hal-01940105

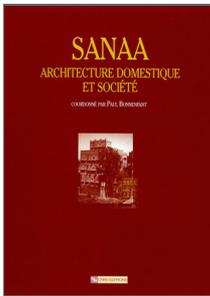
HAL Id: hal-01940105

<https://hal.science/hal-01940105>

Submitted on 4 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Paul Bonenfant (dir.)

Sanaa
Architecture domestique et société

CNRS Éditions

Chapitre 2. Les jardins urbains

Thierry Boissière et Pascal Maréchaux

DOI : 10.4000/books.editions-cnrs.4388
Éditeur : CNRS Éditions
Lieu d'édition : CNRS Éditions
Année d'édition : 2002
Date de mise en ligne : 23 janvier 2014
Collection : Connaissance du Monde Arabe
ISBN électronique : 9782271078711



<http://books.openedition.org>

Ce document vous est offert par Université Lumière Lyon 2



Référence électronique

BOISSIÈRE, Thierry ; MARÉCHAUX, Pascal. *Chapitre 2. Les jardins urbains* In : *Sanaa : Architecture domestique et société* [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 2002 (généré le 21 novembre 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editions-cnrs/4388>>. ISBN : 9782271078711. DOI : 10.4000/books.editions-cnrs.4388.

Ce document a été généré automatiquement le 21 novembre 2018. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre 2. Les jardins urbains

Thierry Boissière et Pascal Maréchaux

- 1 Note portant sur l'auteur*
- 2 Note portant sur l'auteur†



Phot. 1 Bayt al-Yamanī, n° 52, et maison voisine, dominant le jardin Ġuzl al-Bâš. Façade est.

- 3 Les jardins urbains de Sanaa portent deux noms¹ : *bustân* et *maqšama*. Le premier, le plus noble, évoque un verger planté d'arbres fruitiers, lieu de plaisance et de rapport². Le second, *maqšama*, désigne à Sanaa le jardin maraîcher³. La distinction semble aujourd'hui ne plus avoir grande valeur : presque tous les jardins produisent des légumes, quand ils

ne sont pas à l'abandon. Mais la différence de terme recouvre aussi une différence juridique : le *bustân* est un jardin approprié, *mulk*, appartenant à un individu, souvent un notable, tandis que le *maqšama* est un bien *waqf*.

- 4 De nombreux jardins urbains, en effet, sont des biens *waqf*. Ce terme signifie que chaque jardin est une propriété inaliénable, de main morte, dont l'usufruit est légué afin d'entretenir la mosquée voisine à laquelle il est rattaché. Le système du *waqf* est très largement répandu à Sanaa. Il peut prendre différentes formes légales variant notamment selon la détermination des usufruitiers : héritiers, institutions, mosquées, etc. D'une façon ou d'une autre, près des deux tiers de la superficie de la ville ancienne appartiennent à l'une ou l'autre catégorie des *waqf*⁴. Cette emprise foncière a largement marqué le développement urbain et la configuration spatiale de nombreux ensembles associant un jardin, une mosquée, un *hammâm*, des boutiques ou une *samsara*.
- 5 Le transfert d'une propriété individuelle au profit d'une collectivité a pour effet à la fois d'éviter le morcellement d'un bien entre des héritiers, de geler son évolution en le préservant de ventes ultérieures et d'attacher pour toujours le nom d'une famille à une fondation pieuse. Selon la tradition, léguer à la postérité le revenu d'un bien constitue une action plus méritoire que de distribuer immédiatement le produit de sa vente. Le Prophète a ainsi conseillé à l'un de ses compagnons, le fidèle Abû Bakr, qui s'apprêtait à vendre une terre et à en distribuer l'argent aux pauvres, de conserver cette terre de façon à pouvoir, chaque année, offrir le produit des récoltes.
- 6 Les jardins urbains occupent une place importante dans l'actuelle structure urbaine de la vieille ville : 18 % de sa superficie en 1983, d'après les estimations du bureau d'études Quaroni⁵. Ils n'ont pourtant pas encore fait l'objet d'études systématiques : les écrits qui leur sont consacrés sont peu nombreux, dispersés et souvent réduits à quelques lignes. Notre propos est de mettre en valeur leur rôle essentiel dans la structuration de l'espace urbain, tant sur un plan économique, qui sera étudié par Thierry Boissière, que sur un plan urbanistique et architectural, étudié par Pascal Maréchaux à partir d'un exemple, le *bustân Tâwûs*.

LES JARDINS MARAÎCHERS DESANAA

UNE APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE

7 *Thierry BOISSIÈRE*

- 8 Le voyageur italien Renzo Manzonei dressa en 1879 une carte de la ville de Sanaa (fig. 1,1), représentant celle-ci dans ses remparts, entourée de champs cultivés et parsemée de nombreux jardins *intra-muros*. Ceux-ci occupaient alors les trois quarts de la boucle occidentale de la vieille ville, et le quart de la boucle orientale. La carte de Rathjens et von Wissmann, dessinée en 1934 (fig. 2,1), montre que la situation n'avait pas sensiblement évolué en un demi-siècle. Cette disposition devait rester plus ou moins en l'état jusqu'à la fin de la révolution, qui marqua le début de transformations urbaines rapides. Depuis cette date, la ville a considérablement empiété sur ses espaces verts *intra-muros* et son environnement rural, comme le montre la carte éditée en 1986 par H. Kopp, E. Wirth et R. Szudlak. Seul subsiste, dans la zone sud de bi'r al-Bahaymî, moins densément occupée, un ensemble relativement vaste de jardins : partout ailleurs, on ne peut que constater l'abandon, le morcellement et le lotissement des champs qui arrivaient autrefois

jusqu'aux remparts. Les jardins de la vieille ville, s'ils se maintiennent plus sûrement, n'en subissent pas moins, eux aussi, un certain morcellement qui entraîne parfois la création de nouveaux jardins à la taille plus réduite.

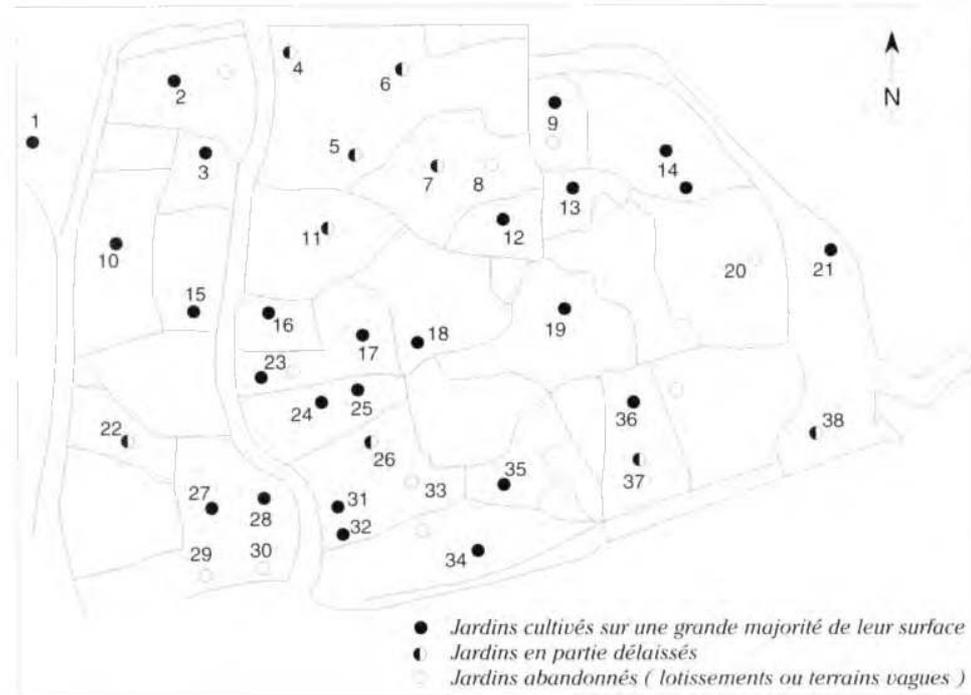


Fig. 1. Situation et état des jardins urbains dans la vieille ville de Sanaa en juillet 1989.

1. Maqšamat al-Hakšala
2. Maqšamat al-Hurqân
3. Maqšamat Samra
4. Bustân al-Habal
5. Maqšamat al-°Alamî
6. Maqšamat Ma'mar
7. Maqšamat al-Filayhî
8. Bustân Na'mân
9. Maqšamat al-Hudayr
10. Maqšamat aṭ-Ṭabarî
11. Bustân al-Ġûza
12. Maqšamat Zumar (Ġuzl al-Bâš)
13. Maqšamat aṭ-Tawâšî
14. Maqšamat al-Madrassa
15. Maqšamat an-Nahrayn
16. Maqšamat al-Ġalâ' et Ibn al-Husayn
17. Bustân aṭ-Ṭâwûs
18. Maqšamat Dâwûd
19. Maqšamat aš-Šahîdayn
20. Maqšamat Ṣalâḥ ad-Dîn
21. Maqšamat al-Bakîriya
22. Bustân as-Šultân
23. Maqšamat al-Harrâz
24. Maqšamat al-Wušâlî
25. Maqšamat Ġamâl ad-Dîn
26. Maqšamat Am'âd
27. Maqšamat al-Mahdî Abbâs
28. Bustân al-°Amrî
29. Bustân Inġâd
30. Bustân al-Habal
31. Maqšamat Barrûm
32. Maqšamat al-Qâsimî
33. Maqšamat Ġadîd
34. Maqšamat al-Abhar
35. Maqšamat de la grande mosquée
36. Maqšamat al-Humaydî
37. Maqšamat Mûsâ
38. Maqšamat al-Bâša

- 9 D'après un recensement effectué en juillet 1989 dans la boucle orientale de la vieille ville, les jardins y sont au nombre de 31 ; 24 sont en complète activité et sept en partie abandonnés (fig. 1). C'est entre le wâdî Sâ'ila et la grande mosquée, la zone de jardins la plus dense, que nous avons choisi les dix faisant l'objet de notre étude.

L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Présentation générale

- 10 Chaque jardin est lié, de par son statut *waqf*, à une mosquée dont il porte généralement le nom, comme on peut le voir sur le plan de la figure 5, 1. On utilise pour son irrigation l'eau usée des bassins d'ablutions, *miṭhar*. La mosquée, bien qu'elle n'en ait généralement pas la gestion directe, reçoit en retour une partie des revenus du jardin dont on se sert pour son entretien. A cet échange est parfois associé un *hammâm*.
- 11 La superficie des dix jardins étudiés varie de 0,19 ha, dans le *maqšama* al-Ḥumaydî (phot. 5), à 1,36 ha, dans celui d'al-Hakšala. Cependant, la surface cultivée est bien souvent inférieure à cette superficie totale. Le *bustân* al-Ġûza, par exemple, est un jardin de 1,1 ha, mais dont seulement 0,15 ha est cultivé. Il en est de même pour le *maqšama* d'al-Abhar (phot. 6), dont seulement 0,3 ha est cultivé sur une surface d'environ 0,8 ha. Ces zones non cultivées sont laissées en friche et parfois recouvertes d'immondices.
- 12 Les jardins sont pour la plupart entourés d'un mur de terre et de pierres, parfois réparé avec des agglomérés et du ciment ; ce mur mesure un à trois mètres de hauteur. Il arrive toutefois qu'une ou plusieurs maisons s'intercalent à certains endroits du mur, ou le remplacent totalement : ils entourent ainsi l'ensemble du terrain, comme on peut l'observer dans les *bustân* al-Ġûza et Ṭâwûs (fig. 3). Dans un tel cas, il est difficile de trouver l'entrée du jardin, cachée au fond d'une impasse ou d'un dédale de ruelles.
- 13 Intérieurement, les jardins diffèrent peu les uns des autres dans leurs grandes divisions. Des arbres forment des zones d'ombre sur les côtés, contre le mur d'enceinte, contre une maison ou en bordure d'un canal d'irrigation : les jardiniers et leur famille viennent s'y reposer. Les planches de légumes ont de 5 à 30 m de longueur pour 2 à 5 m de largeur, et sont regroupées en rectangles ou en carrés plus ou moins spécialisés dans tel ou tel légume (phot. 2-4). Souvent, présent au centre du jardin, un puits à sec témoigne de la baisse constante de la nappe phréatique depuis deux décennies ; seuls les puits équipés d'une moto-pompe y ont désormais accès.

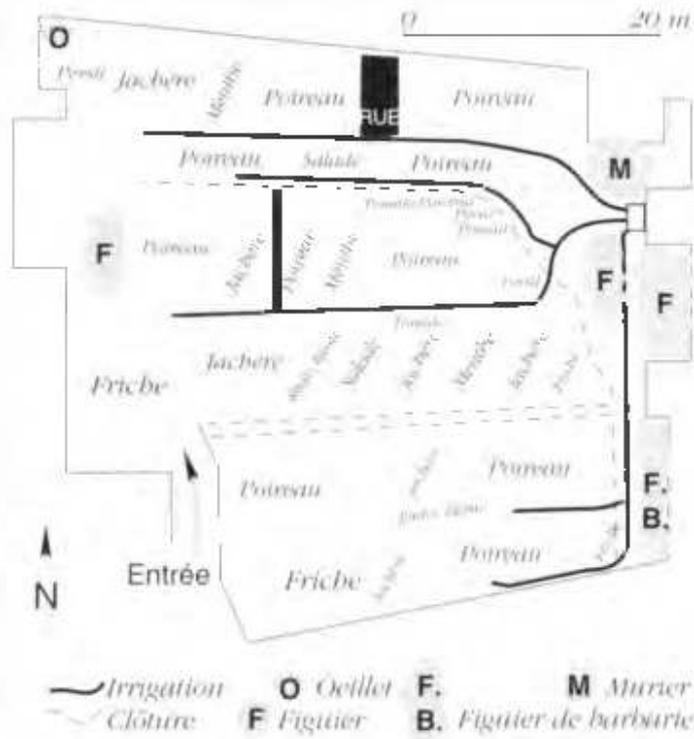


Fig. 4. Schéma des cultures pratiquées dans la *maqṣama al-Harraz*.

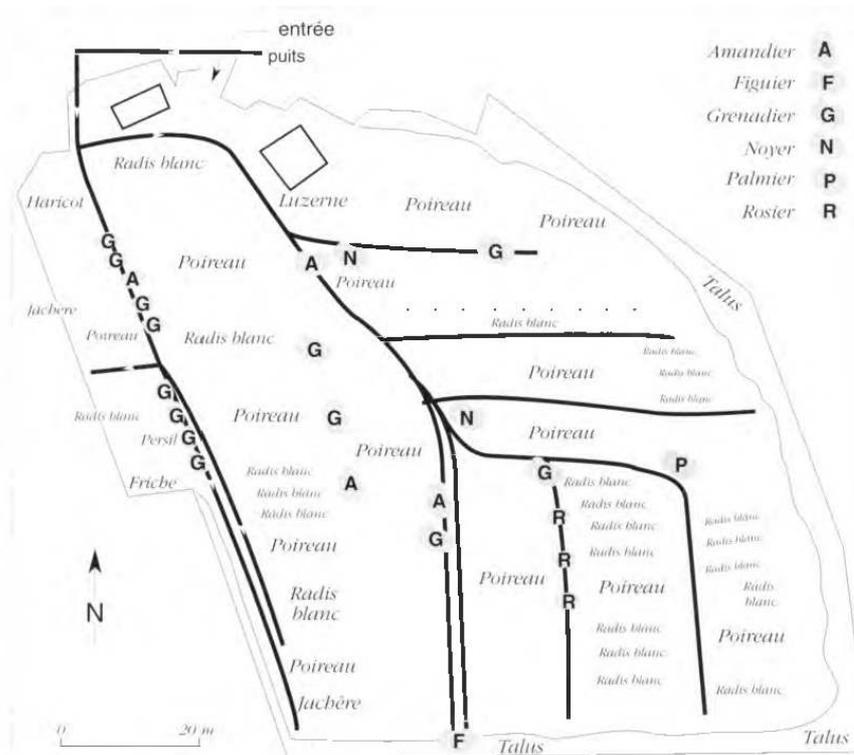


Fig. 5. Schéma des cultures pratiquées dans la *maqṣama al-Mahdi °Abbas* et dans le *bustan al-°Amrī*.

Légumes et arbres cultivés

- 14 La culture dominante – elle occupe approximativement 70 % des planches – est une sorte d'allium apparenté au poireau, appelé *bī'a* à Sanaa et *kurât* à Ta^cizz. Son temps de repousse relativement bref, quatre semaines en hiver, deux en été, permet de nombreuses récoltes.
- 15 Viennent ensuite, dans le désordre (fig. 2-5), le radis blanc, *qušmî*, l'oignon, *baraša*, ainsi que l'oignon rouge, *bušâla*, et la luzerne, *qazba*. Il existe bien sûr d'autres espèces : des tomates, *ṭamâṭim* ; du piment, *falfal* ; des haricots, *fašûliya* ; de la salade, *šalaṭa*, le plus souvent de la laitue pommée ; de la menthe, *na'nâ'* ; du persil, *bagdanûs* ; de l'anis, *samâr* ; de la rue enfin, *šaqdâb*. Mais ces espèces ne sont cultivées qu'en petites quantités et à usage domestique, leur production en quantité commerciale étant assurée dans les campagnes, avec les céréales et certains tubercules comme la pomme de terre. Les jardiniers affirment cependant que les jardins produisaient autrefois suffisamment de « tomates et de concombres » pour que Sanaa ne fût pas dépendante des productions régionales : les *maqšama* étaient alors plus nombreux et la population citadine plus réduite.
- 16 Il existe par ailleurs un certain nombre d'espèces ligneuses, dont les plus courantes sont le figuier, *balas*, qui comprend la variété « campagnarde » à fruits noirs, *balas 'arbî*, la variété « citadine » à fruits de petite taille, *balas ḥadârî*, une autre à gros fruits, *balas fîn*, et enfin le figuier de Barbarie, dit « turc », *balas turkî*. Nous trouvons enfin des grenadiers, *rummâna*, des palmiers-dattiers, *naḥl*, des noyers, *ğawz*, des amandiers, *šajarat al-lawz*, et des mûriers, *tawt*.
- 17 Il faut signaler pour finir que l'on trouve dans certains jardins, comme ceux d'al-Ġûza et d'al-Abhar, de petits troupeaux de chèvres. La luzerne y est alors cultivée en grande quantité, pouvant devenir majoritaire, comme c'est le cas dans le *bustân al-Ġûza*, jardin qui semble totalement converti à cette forme de pastoralisme urbain. Les bêtes y sont laissées libres autour de la partie du jardin clôturée et consacrée à la luzerne. Dans le jardin d'al-Abhar, elles sont parquées à l'intérieur d'un enclos de bois dans un angle du jardin et étroitement surveillées quand on les fait brouter entre les planches de culture.

Le statut foncier des jardins urbains

- 18 Comme nous l'avons vu, ces *maqšama* sont de statut *waqf*. Ils dépendent donc du ministère des *awqâf* qui centralise et redistribue une partie de leurs revenus aux mosquées. Il existe cependant, au niveau des *maqšama*, des « propriétaires », ou considérés comme tels, et des locataires.
- 19 Les premiers sont les descendants de ceux à qui le jardin appartenait, mais qui l'ont un jour déclaré *waqf*. A ce titre, ils continuent à en recevoir un revenu. Les propriétaires peuvent également être ceux qui, à la suite des premiers, ont racheté l'usufruit, ce qui leur permet d'en tirer, eux aussi, un revenu. La manière dont ils le perçoivent reste à préciser.
- 20 Il semblerait toutefois que l'intervention du ministère ne soit pas systématique : par exemple, les détenteurs de l'usufruit du *bustân al-'Amrî*, qui l'ont acheté il y a plus d'un siècle à la famille qui avait dévolu le jardin à l'institution *waqf*, prélèvent directement le loyer du jardin auprès des trois familles de jardiniers qui y travaillent : à peu près 250 000 riyals par an, toutes familles confondues ; mais ces détenteurs ont à leur charge le

complet entretien de la mosquée attenante, de même que la totalité de la consommation de l'eau. C'est sans doute pour cette raison qu'ils effectuent eux-mêmes la mise en eau des planches cultivées. Les jardiniers paient toutefois, en plus du loyer annuel qui revient aux propriétaires de l'usufruit, la somme de mille riyals par an et par famille au ministère des *awqâf*. Le revenu moyen annuel de la famille payant le plus faible loyer est à peu près de 40 000 à 45 000 riyals, 18 000 à 23 000 riyals leur revenant de plein droit.

- 21 Ces jardiniers, *qaššâm*, sont donc, en règle générale, des locataires. Les formules de location varient suivant la nature des prestations foncières. Certains versent la moitié des bénéfices au ministère des *awqâf*, il s'agit donc d'une forme de métayage. D'autres paient une redevance (sorte de ferme), à laquelle s'ajoute le coût de l'eau nécessaire au jardin, ou une redevance forfaitaire incluant le prix de cette eau. Parmi eux, plusieurs jardiniers d'un même jardin, celui d'al-Ḥarrâz par exemple, peuvent former une association dont l'un des membres, responsable à l'égard du ministère, verse un prix de location dont il récupère leur part auprès de ses associés. Les bénéfices sont ensuite répartis entre eux.
- 22 Il y a enfin ceux qui louent directement à une mosquée, moyennant une prestation en nature (services rendus à la mosquée comme l'entretien partiel de celle-ci) : c'est le cas du petit *maqšama* d'Am'âd.
- 23 Un même jardinier peut cumuler, selon les jardins dans lesquels il travaille successivement, toutes ces formes de location. Une enquête sur ce sujet devrait apporter plus d'éclaircissements sur le fonctionnement de l'institution *waqf*, c'est-à-dire sur les rôles respectifs du propriétaire du droit d'exploitation, de la mosquée bénéficiaire et du ministère chargé de la gestion des biens *waqf*, ainsi que sur les relations existant entre ces différents acteurs.

Les techniques de jardinage

- 24 Le *qaššâm* ne dispose que d'un nombre très limité d'outils : une sorte de houe, *mafris*, qui sert à briser les mottes, sarcler, remuer la terre, tracer sillons et canaux d'irrigation. Elle est faite d'un manche de bois au bout duquel est fixée une lame à collet d'acier. Un autre instrument, le *šarim*, sert à couper, entre autres, les tiges de *bî'a* : c'est une petite faucille à tranchant dentelé, avec un manche en bois et une petite lame en fer décalée par rapport à lui, à la manière d'une truelle de maçon. Enfin, le *quwî* est une sorte de pieu que l'on utilise comme levier lorsqu'on veut arracher des plants de légumes, ce qui arrive tous les huit à dix mois pour ceux de *bî'a*. Il s'agit d'un outil fait d'un court manche en bois, de forme légèrement convexe, prolongé par une épaisse lame en acier, d'une trentaine de centimètres de longueur, plus étroite à la base qu'à l'extrémité, où elle finit par s'aplatir, présentant de la sorte un petit tranchant.
- 25 Le système d'irrigation est simple. La mosquée possède un puits muni d'une pompe à moteur qui remplace la traction animale opérant sur une rampe de halage, *mirna'*. L'eau est ainsi amenée dans les bassins d'ablutions puis, après usage, conduite dans le jardin par un canal primaire subdivisé en canaux secondaires et parfois tertiaires. Ces canaux sont creusés dans la terre et parfois renforcés par quelques pierres et du ciment. L'eau est déviée vers les cultures par un petit barrage fait d'un amalgame de tissus, de pierres et de boue. Les planches cultivées sont ainsi inondées jusqu'à hauteur de cheville.



Phot. 2. Maqšama de la mosquée Dâwûd, en 1907, vue prise de l'ouest vers le nord-est.

Source : Museum für Völkerkunde, Berlin ; fonds Burchardt, K155. Cette photo prolonge la phot. K139 du même fonds.

- 26 Certains puits ont un accès direct au *maqšama*, comme à celui d'al-Wušâlî par exemple. Le bassin, alors aménagé à l'entrée du jardin, est utilisé par les habitants du quartier pour leurs nettoyages ménagers ; puis l'eau est lâchée vers les planches cultivées.
- 27 Il existe par ailleurs un puits, dans un quartier situé au nord de la vieille ville, à quelques mètres du jardin d'al-Ḥurqân, dont le débit est si important que l'on se trouve devant une complète dissociation entre les utilisations ménagères de l'eau et son utilisation maraîchère. Le puits, qui est *waqf*, alimente le quartier en eau potable, abreuve quelques troupeaux de chèvres venus de la proche banlieue et inonde le grand jardin attenant d'une eau pure, polluée ni par les habitants ni par les troupeaux. Les utilisateurs participent en commun au paiement de la somme à verser annuellement au ministère.

LES RAPPORTS AVEC LA VILLE

- 28 La photographie aérienne de la vieille ville de Sanaa (phot. 3,1) permet de saisir du premier coup d'œil l'une de ses grandes originalités : la présence de ces trouées ou clairières, de tailles diverses, que sont les jardins. Ceux-ci n'ont pas été circonscrits, comme c'est le cas à Damas ou à Ḥumş en Syrie, dans une zone périphérique où ils auraient aussi efficacement rempli leur rôle de potagers : au contraire, ils ont été intégrés à son centre, un centre pourtant fortement construit, mais où furent préservés, au cours des siècles, ces espaces maraîchers.
- 29 L'originalité d'une telle situation doit sans doute être cherchée dans l'histoire de la ville et dans les diverses obligations que faisaient peser sur son évolution la configuration du site, l'institution *waqf*, mais aussi les avantages économiques et stratégiques qu'il y avait à préserver de tels jardins. Nous pouvons en effet supposer qu'une ville fortifiée comme le fut Sanaa, dont toute l'histoire est ponctuée de sièges, avait tout intérêt à posséder dans ses murs des « jardins-réserves ». De plus, la rareté de l'eau oblige à la réutiliser : quoi de plus rentable pour cela que des jardins maraîchers ?



Phot. 3. Maqšama de la grande mosquée, en 1907, vue prise vers l'ouest. Le minaret est celui de la mosquée al-Abhar.

Source : Museum für Völkerkunde, Berlin ; fonds Burchardt, K130.

- 30 Quelques pratiques traditionnelles montrent d'abord que le *maqšama*, loin d'être un lieu de stricte production agricole, isolé et spécialisé, participe au contraire à un certain nombre de relations avec son environnement urbain.
- 31 La terre des jardins a été abondamment utilisée pour la construction des maisons tours, ce qui explique le bas niveau des terrains comparativement à celui de la rue et des maisons. Mais le phénomène de tell, bien connu des archéologues, joue aussi : siècle après siècle, le niveau général de la ville monte, à la suite des constructions sur les restes des édifices précédents, dont on ne peut ou ne veut enlever complètement les vestiges.
- 32 Par ailleurs, le *Qânûn Şan'â'* texte de 1819 en vigueur jusqu'à la révolution de 1962, réglemente commerce et artisanat, prix, poids et mesures⁶ ; il spécifie qu'un acheteur peut, avant l'acquisition d'un chameau pour le labour, essayer celui-ci dans l'un des jardins potagers proche du lieu de la vente.
- 33 Mais c'est dans l'existence d'une sorte de « cycle écologique » que se manifeste la relation la plus étroite entre le jardin et l'environnement urbain.

Un cycle écologique menacé

- 34 Les engrais ont longtemps eu pour origine les excréments animaux et les déchets domestiques que les jardiniers étaient chargés de récupérer dans chaque quartier⁷. L'engrais ainsi obtenu, appelé *dibla*, n'est de nos jours que très peu utilisé : à notre connaissance, seul le *bustân* al-Habal en bénéficie. Il ne l'aurait même jamais été dans certains jardins, leurs exploitants avançant que la terre de Sanaa est assez riche et que les pluies qui se déversent deux fois l'an sur la ville drainent vers les jardins de nombreuses matières fertilisantes par tout un système de ruelles en pente. Si l'engrais traditionnel est tombé en presque complète désuétude, la raison en est due, selon les jardiniers eux-mêmes, au nombre plus faible de bêtes dans Sanaa que par le passé. De plus, de nombreux déchets inutilisables sont apparus : matières plastiques, papiers gras, boîtes en fer blanc...

Enfin, une taxe sur le ramassage et l'utilisation des ordures, instaurée par le gouvernement au début des années 1970, a rendu celles-ci trop coûteuses pour les jardiniers⁸. Aussi préfèrent-ils utiliser des engrais chimiques importés, *samada* ; mais beaucoup sont d'avis qu'ils dessèchent la terre en augmentant les besoins en eau, et qu'ils donnent des récoltes peu abondantes et de médiocre qualité.

- 35 Cependant, la multiplication, depuis une quinzaine d'années, de dépôts d'ordures dans les jardins semble dénoter l'incapacité des jardiniers à contrôler le comportement des habitants du quartier, de plus en plus dépourvus de ce que nous appellerons une « conscience de l'intérêt collectif ». Celle-ci s'exprimait, et peut encore s'exprimer, à travers certaines formes de solidarité, de gestion et d'entretien des espaces publics, le tout lié à une économie de recyclage : réutilisation des eaux usées et des déchets domestiques. Elle tend à disparaître devant l'avancée de nouveaux modes d'occupation de l'espace urbain ancien. Ruraux et travailleurs expatriés dans les pays du Golfe, de retour au Yémen, remplacent peu à peu, dans la vieille ville, la société de tradition citadine. Celle-ci émigre vers les quartiers extérieurs à la vieille ville, qui sont plus aptes à répondre aux pratiques spatiales correspondant aux nouvelles formes de consommation (automobile, machines à laver, mobilier européen). Les nouveaux arrivants n'adoptent pas d'emblée le mode de vie citadin. De culture rurale, ils sont souvent isolés, coupés de leurs structures coercitives traditionnelles, et, en tant que simples locataires, ne se préoccupent pas outre mesure de leur environnement et de l'état des maisons qu'ils occupent. Les jardins pâtissent donc de cette déliquescence des rapports sociaux de type citadin, et cela d'autant plus que certaines des fonctions régulatrices du *maqšama* ne sont plus assurées, comme, par exemple, le ramassage des ordures. La dégradation des jardins nous semble être le reflet tangible d'une autre dégradation, celle des rapports sociaux et d'un mode de vie spécifiques à la vieille ville.
- 36 Un autre élément révèle le relâchement du contrôle social urbain : l'envahissement de certains jardins urbains par de petites bandes de garçons qui en font leur terrain de jeux et d'aventures.
- 37 Ils sautent par-dessus les murs, se battent à coups de trique, pillent les figuiers, se roulent dans les poireaux. Le jardin apparaît là comme l'un des lieux privilégiés où semble s'affirmer la mobilité des garçons – à laquelle peut s'opposer l'immobilité des filles –, formant avec la rue ce que l'on peut désigner du terme un peu convenu de « territoire initiatique ».
- 38 Les *qaššâm* condamnent les passages, les portes qui menaient des maisons aux jardins et réclament la construction de murs plus hauts. On assiste peut-être, au-delà du simple problème écologique, à une séparation croissante du *maqšama* et de son environnement urbain immédiat, conséquence d'une rupture dans l'équilibre traditionnel de la gestion quotidienne des quartiers de la vieille ville.
- 39 A cette situation s'ajoute le problème plus pressant encore du « grignotage » périphérique et de la disparition de certains jardins. Celle-ci peut avoir comme origine l'abandon pur et simple du jardin, abandon qui participe parfois d'une véritable stratégie de la part des propriétaires souhaitant bâtir sur le terrain : poussé par la nécessité de rentabiliser ce dernier qui devient rapidement un terrain vague, le ministère ne peut qu'en autoriser le lotissement. Le gouvernement peut, quant à lui, décider la construction d'une école ou de tout autre bâtiment public dans n'importe quel jardin. La survie de ce dernier ne dépend alors que de son importance économique comme type d'exploitation, et de la résistance

de ses propriétaires : le *bustân al-^cAmrî* fut ainsi sauvé, au début des années 1970, par ses propriétaires qui s'opposèrent à son lotissement.

La commercialisation

- 40 La fonction essentielle du *maqšama* est, avant tout, d'être un lieu de production agricole. Celle-ci, dont nous avons vu plus haut le détail, ne dessert que de manière minoritaire le quartier. Si de petites quantités de légumes peuvent être vendues à certaines occasions à des habitants du quartier, ceux-ci sont peu nombreux à en profiter et semblent appartenir à la famille ou au cercle de connaissances du jardinier. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le *maqšama* n'approvisionne pas directement le quartier.
- 41 La plus grande partie de sa production est réservée aux revendeurs, marchands de légumes dont les échoppes ou les modestes présentoirs se trouvent dans les marchés de bâb as-Sabḥa, de bâb Su^cûb ou de bâb al-Yaman. Ces commerçants ont leur jardiniers attirés à qui ils achètent, chaque semaine, une quantité de légumes fluctuant selon les cours et les saisons. Ils peuvent venir se servir eux-mêmes dans les *maqšama* ou laisser le *qaššâm* les livrer au souk.
- 42 Lorsque ce dernier pratique la vente directe de ses légumes, ce qui peut être le cas des petits exploitants qui ne veulent ou ne peuvent pas passer par l'entremise du marchand, dont la marge bénéficiaire est importante, il se rend avec sa production sur les marchés extérieurs d'ar-Rawḍa et d'al-Ḥaṣaba, tous deux situés au nord de Sanaa. Il y retrouve chaque soir les clients qui lui passent souvent des commandes fixes. Dans ces conditions, la vente est rapide et le stock assuré de trouver acquéreur. Le jardinier côtoie dans ces marchés les paysans venus des campagnes environnantes vendre leurs propres produits, ou les intermédiaires, *mušlih*, qui permettent à ces derniers de ne pas vendre eux-mêmes leurs produits, activité jugée incompatible avec leur statut d'homme de tribu, *qabîlî*. Jardiniers et agriculteurs ne se font pas pour autant concurrence, puisque chacun vend des produits différents. Le marché extérieur est donc le lieu où se rencontrent les producteurs des campagnes et ceux des villes, et mériterait d'être étudié en ce sens. La vente directe est enfin possible dans quelques endroits de la vieille ville, notamment à bâb as-Sabḥa.
- 43 La distribution à partir du *maqšama* se fait donc sur plusieurs niveaux : celui du quartier, celui des souks de la ville et celui de l'extérieur. A chacun de ces niveaux correspondent des formes différentes de sociabilité : familles et connaissances, gens du quartier, clients d'origine proche ou plus lointaine, agriculteurs...

Le statut du qaššâm

- 44 Le domaine cependant où le problème de l'intégration de la structure maraîchère à la ville est le plus nettement posée est, sans doute, celui du statut du jardinier.
- 45 Appelé *qaššâm*, en référence au *qušrnî* cultivé dans ses jardins⁹, le jardinier de Sanaa est assimilé à l'une des classes les plus basses dans la hiérarchie sociale, les *banî al-ḥums* ou « gens du cinquième », regroupant ceux qui pratiquent les métiers considérés comme impurs : cordonniers, bouchers, potiers, barbiers-circonciseurs, équarisseurs, tanneurs, tenanciers de bains publics... Le *qaššâm* fait partie, aux yeux des citoyens, de cette classe pour au moins deux raisons. N'étant pas propriétaire de son outil de travail, le jardin, il dépend d'un usufruitier : ministère des *awqâf*, mosquée et/ou fondateur du *waqf*, ou

propriétaire du droit d'exploitation : il est donc dans une situation de dépendance économique. A cela s'ajoute le fait qu'il est en contact avec une eau souillée, celle des bassins d'ablutions, ce qui rend son activité particulièrement impure, donc méprisable¹⁰. Cela est renforcé par le fait que certains *qaššâm* pratiquent des activités parallèles considérées comme appartenant, elles aussi, aux *banî al-hums*, en particulier celle de barbier-circonciseur. Cette activité peut n'être pratiquée qu'occasionnellement et laisser ainsi tout le temps nécessaire à l'entretien du jardin.

- 46 Intégré au système de hiérarchisation statutaire à l'un de ses degrés les plus faibles, le *qaššâm* n'en est pas pour autant rejeté de la société dite citadine.
- 47 En effet, dans une perspective du type citadinité/ruralité, les citadins ont, toutes catégories sociales confondues, le sentiment d'appartenir à une communauté différenciée d'un monde rural considéré comme un lieu de désordre et d'irrespect religieux, et à ce titre méprisé et craint. Le proverbe *šan'ânî* rapporté par Franck Mermier, *Qaššâm San'â ' wa lâ šayh al-bilâd*, « le marâcher de Sanaa et non le cheikh de tribu¹¹ », illustre bien ce fait. Confirmant le *qaššâm* dans sa position de citadin à part entière, ce proverbe n'en souligne pas moins sa position d'inférieur. Mais le dernier des citadins vaudra toujours plus qu'un rural, fût-il noble.
- 48 Le poids social des jardiniers – entendons par là leur capacité à agir au mieux de leur intérêt sur la vie économique, sociale et politique de la cité – reste faible, malgré la réussite financière de certains d'entre eux. Il existe pourtant une corporation professionnelle des jardiniers, dirigée par un *'âqil*, mais celle-ci ne peut être comparée, quant à sa force et à son influence, à des corporations comme celles des artisans des souks qui ont une importante solidarité de groupe, renforcée par de nombreuses activités communes, et une forte capacité de mobilisation. Bien qu'ils puissent connaître de semblables activités, les jardiniers n'en restent pas moins géographiquement dispersés et relativement peu mobilisés.
- 49 Le *maqšama* participe ou a participé, comme nous l'avons brièvement vu, de certaines formes d'échanges, tant économiques que sociaux et écologiques. Il peut être aussi considéré comme « cet espace, tout à la fois unique, imposé et façonné, situé comme situant, hérité et en même temps gagné¹² » qui, intégré dans une structure urbaine ancienne, n'en est pas moins clos, doublement clos même, puisque aux murs de périmètre s'ajoutent, en quelque sorte, l'épaisseur de la ville et ses propres murs d'enceinte. Cette protection et les rapports existant encore avec son environnement urbain immédiat font du *maqšama* « un morceau de ville » et c'est dans cette stricte appellation qu'il doit être, nous semble-t-il, approché, situé et compris.

L'INTÉGRATION DU JARDIN AU CADRE URBAIN : L'EXEMPLE DU *BUSTĀN ṬĀWŪS*

50 Pascal MARÉCHAUX

51 Situé entre le wâdî Sâ'ila et la grande mosquée, entre deux voies qui permettent de gagner le souk central depuis le wâdî, le *bustân Ṭāwūs* est délimité par une cinquantaine de maisons.

52 La croissance de la ville depuis la forteresse, à l'est, vers le Sâ'ila, à l'ouest, a progressivement incorporé d'une façon définitive certains terrains et bâtiments isolés.

Une chronologie exacte peut difficilement être établie ; néanmoins, à la lumière de certains travaux, on peut penser que Ṭâwûs correspondait probablement, dès le III^e/IX^e siècle, à la limite occidentale de la ville¹³.

LES FACTEURS DE PRODUCTION

- 53 Comment se joue, dans le *bustân* Ṭâwûs, la relation entre les trois facteurs de production nécessaires à la mise en valeur, la terre, l'eau et le travail ?



Phot. 4. La *maqṣama* de la grande mosquée en 1907.
Les deux minarets sont vus du sud-ouest
Source : Museum für Völkerkunde, Berlin ; fonds Burchardt, K381.



Phot. 5. La *maqṣama* de la mosquée al-Humaydī en 1907.

En bas de la photo, au premier plan, mosquée et *maqṣama* d'al-Humaydī, vue du nord-ouest. Au fond, le minaret de la mosquée Mūsā, dont les décors de briques saillantes ne sont pas encore blanchis au lait de plâtre, et les contreforts du djebel Nuqum.

Source : Museum für Völkerkunde, Berlin ; fonds Burchardt, K382.

La terre

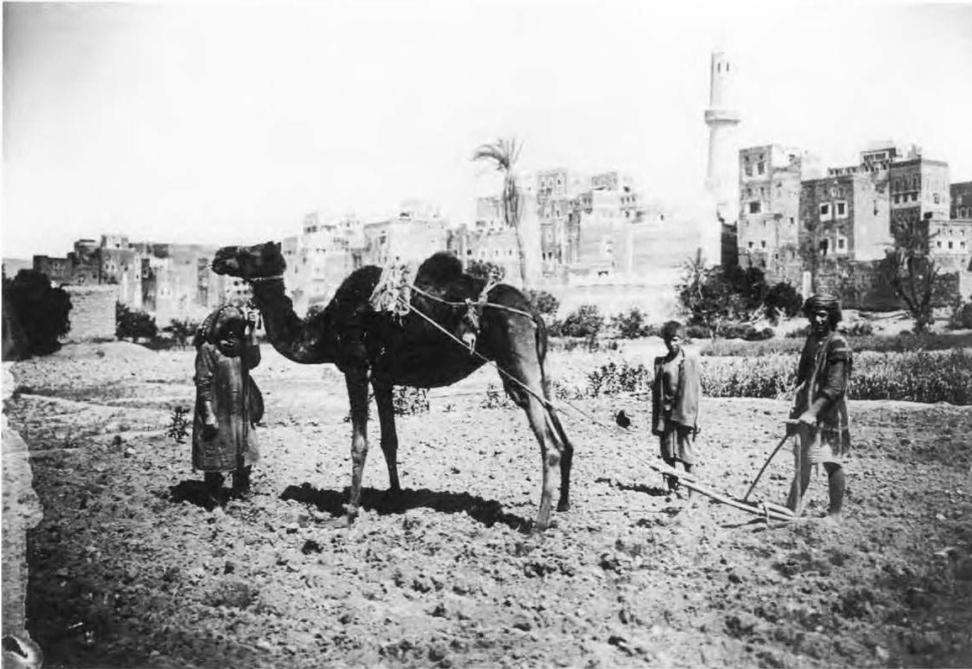
- 54 Le *bustân* Ṭâwûs est l'un des plus grands de Sanaa : il occupe une superficie d'environ 190 *libna*, soit un peu moins d'un hectare, dont 160 sont exploités.
- 55 Il porte le nom de la petite mosquée Ṭâwûs, nom d'un compagnon du Prophète mort à la Mecque en 106/724. Elle aurait été fondée par Ma'âd des Hamdân¹⁴, qui a lui-même donné son nom à une mosquée située plus au sud. Il semble que, progressivement, l'usage populaire se soit établi d'appeler ce jardin « le jardin du paon », sens premier du terme *ṭâwûs*, et des poèmes gaillards courent à ce sujet au début des séances de *qât*... Quoiqu'il en soit, le statut foncier du *bustân* a évolué au début du XIX^e siècle, peut-être au moment des transformations de la mosquée aṭ-Ṭalḥa en 1247/1830-1831 : sur ordre du Mahdî 'Abd Allâh, il fut divisé en deux parties, la partie orientale dépendant de la mosquée aṭ-Ṭalḥa, l'autre de la mosquée Ṭâwûs.
- 56 Une clôture en grillage, installée en 1983, a matérialisé la partition du jardin en deux secteurs distincts attribués actuellement à des parents de la famille al-Habal¹⁵. Lors de la partition effectuée par le Mahdî 'Abd Allâh, la famille al-Habal aurait reçu en compensation l'exploitation d'un *waqf* équivalent à bi'r ad-dâr, aujourd'hui rue Muġâhid ; elle le conserve toujours. Elle aurait par ailleurs réussi, au fil des ans, à racheter la main sur la partie du jardin rattachée à la mosquée aṭ-Ṭalḥa.
- 57 L'organisation territoriale du jardin comprend une série de parcelles d'irrigation séparées par des rigoles et de petites levées de terre.
- 58 Ce *bustân* est, comme nous l'avons dit, complètement entouré de maisons. Le droit coutumier concède une portion de terrain autour de chaque maison appelée *himâ*. Cette zone de protection ceinturant la maison est d'environ deux mètres de large. Elle

correspond à la distance définie par le rejet des eaux de pluies par des gargouilles, *mîzâb*. Cette bande de terrain détenue par la maison est destinée à permettre l'entretien de la construction, l'ouverture d'une fenêtre sans gêne pour la maison mitoyenne, l'implantation d'un puits perdu pour les eaux usées. Chaque maison possède donc un enclos. Cet espace le plus souvent situé en bordure du jardin permet traditionnellement d'élever quelques moutons et chèvres, de fendre le bois de chauffage des *tannûr*, etc. Dans bien des cas, cet enclos est récupéré pour étendre le domaine bâti.

- 59 A la périphérie du *bustân*, les enclos des maisons dessinent donc une limite qui, sous la pression foncière, a tendance à évoluer dans le sens d'une diminution de la superficie du jardin urbain, soit par le biais de location auprès du ministère des *awqâf* d'une pièce de terrain supplémentaire pour élargir l'enclos, soit par un « léger » déplacement du mur de clôture, à l'occasion, par exemple, d'une réfection : appropriation discrète au détriment du *bustân*.
- 60 La lecture du plan (fig. 5,1) rend très perceptible cette croissance des constructions par des redents, des avancées des propriétés privées sur le jardin. De même, en rapprochant une photographie de 1986 et une autre de 1907¹⁶, on constate que sur le côté oriental du *bustân* Ṭâwûs, au moins deux constructions nouvelles en avancée sur le jardin ont été édifiées entre ces deux dates. Des cas analogues pourraient être cités, concernant, par exemple, le *bustân* al-Madrâsa, « grignoté » lui aussi, si l'on en croit une photo datant de 1907 (phot. 26, 1), comparée à l'état actuel. Un propriétaire résidant en bordure de jardin urbain, ayant déjà construit il y a une cinquantaine d'années une aile s'avancant loin vers le jardin, nous confie qu'il veut la démolir pour la reconstruire, plus large d'un mètre vers sa cour, et en gagnant un mètre vers le *bustân*. Cette évolution témoigne de la consolidation et de l'encerclement progressif du jardin dont les limites vont tout à la fois en se solidifiant et en se contractant, comme dans un processus organique.

L'eau

- 61 Avant la révolution, le jardinier, *qaššâm*, avait la jouissance du *waqf* en échange du service de l'eau à la mosquée, qu'il assurait à l'aide d'un puits équipé d'un plan incliné, *mirna*^c.
- 62 Aujourd'hui, la nappe phréatique a baissé en raison du développement incontrôlé de la consommation. Les puits traditionnels d'une vingtaine de mètres de profondeur sont à sec et l'on a recours à des forages profonds d'une centaine de mètres et au pompage. Pour obtenir l'eau, le *qaššâm* ne s'active plus avec ses bêtes sur la pente d'un chemin de halage (phot. 7), mais verse un droit d'eau à la mosquée. Au *bustân* Ṭâwûs, ce droit était, en 1983, d'environ 800 riyals yéménites par mois : il correspondait à la participation au frais de fonctionnement de la pompe située près de bayt Ġamdân et qui dessert plusieurs mosquées des alentours, notamment aṭ-Ṭalḥa et al-Ḥarrâz.



Phot. 6. Jardiniers au travail en 1907.

La photo est prise dans le *maqšama* de la mosquée al-Abhar, que l'on voit à Tanière-plan.
Source : Museum für Völkerkunde, Berlin ; fonds Burchardt, K375.



Phot. 7. Puits avec plan incliné, *mirna*⁶³, en 1907.

Des bêtes de somme descendent en tirant des cordes qui, dans le puits, remontent les récipients contenant l'eau.

Source : Museum für Völkerkunde, Berlin ; fonds Burchardt, L170.

- 63 A la suite d'un don en provenance d'Arabie Saoudite, via le ministère des *waqf*, un château d'eau en béton armé a été construit en 1979 au-dessus de l'ancien puits du jardin. L'ouvrage fut conçu avec des pieds trop faibles et mis en œuvre avec si peu de soin que le réservoir fissuré n'a jamais pu fonctionner correctement et se trouve déjà à l'abandon.
- 64 L'eau jadis plus abondante permettait une végétation luxuriante, paraît-il. Ce n'est pas sans fierté que les jardiniers ou les habitants riverains précisent qu'il s'agit d'un *bustân*,

noble verger, et non pas d'un *maqšama*, simple potager : « Le soleil ne touchait pas le sol tant les arbres fruitiers étaient nombreux et leur feuillage abondant : amandiers, noyers, pêchers, abricotiers, pistachiers... En dessous étaient cultivés des plants de tomates¹⁷. » Aujourd'hui subsistent quatorze figuiers, dix grenadiers, sept noyers, un pommier et deux palmiers ; mais ils sont mal entretenus. De même, des massifs de roseaux, quelques eucalyptus et des faux-poivriers suggèrent un moindre contrôle de la végétation spontanée. Les *bī'a* constituent l'essentiel des cultures.

Le travail

- 65 Au *bustân Ṭâwûs*, c'est actuellement la famille al-Habal qui détient le droit d'exploitation, et cela depuis six générations, raconte un des exploitants, al-Mahdî al-Habal. L'origine du droit remonterait à leur ancêtre Rašîd al-Habal : il aurait racheté la main à la famille des 'Asabah, qui étaient *qasšâm*. Cette précision est suivie d'une référence présumée à la qualité de *qâdî* d'un des ancêtres familiaux, le fameux poète Ḥasan al-Habal, contemporain de l'imâm al-Mutawakkil, renommé pour avoir su louer dans les termes les plus beaux la gloire de la famille du Prophète¹⁸.
- 66 Les fils actuels de la famille poursuivent pour la plupart des études de droit qui ouvrent vers les carrières de la police, de l'armée, de l'administration et confient partiellement le travail de la terre à des journaliers ou à des fermiers qui se voient attribuer l'une ou l'autre parcelle.

L'ORIGINALITÉ URBAINE

- 67 L'espace urbain est résolument marqué par l'empreinte d'une nature préservée en plein cœur de la ville et limitée par des constructions architecturées.
- 68 Le caractère tout à fait original apparaît directement lié aux modalités de la croissance urbaine.
- 69 En effet, tout se passe comme si un tracé d'origine rurale, lié aux lignes de partage des eaux, aux variations – même minimales – du relief, aux servitudes de passage et d'accès... s'était fossilisé à la suite d'une décision péremptoire : la donation immuable au *waqf* de son cadre légal et religieux.
- 70 La croissance progressive de la ville en incorporant ce territoire ne peut alors l'assimiler qu'en le préservant, en l'entourant. La parcelle se voit alors intégrée dans un tracé viaire périphérique bordé de constructions, innervée d'accès en impasse.
- 71 Cette juxtaposition assez étonnante d'un morceau de campagne dans la ville doit être comprise dans le cadre plus général des relations de la cité avec son environnement rural.
- 72 Les fonctions de centre religieux, militaire, politique, caravanier et commercial de la ville ne peuvent faire oublier le rôle essentiel de la cité comme pôle agricole d'échanges au centre d'un plateau fertile : l'anneau pour fixer la balance à la clef de l'arc du hall d'entrée de toute maison qui se respecte, est là pour témoigner des échanges incessants entre la ville et son terroir. Il en va de même pour les quelques ovins ou la vache élevée à demeure avec un soin attentif.
- 73 La campagne qui venait jusqu'au pied des murailles protectrices de la cité est aussi présente à l'intérieur, viatique pour les périodes de siège.

- 74 L'impression d'enclos et d'encerclement du jardin est encore renforcée par la différence de niveau entre le sol cultivé et les maisons environnantes. D'une part, la terre nécessaire aux constructions était prise dans le jardin, et d'autre part, les réfections et reconstructions successives des maisons sur les mêmes fondations, au cours de l'histoire, ont contribué à élever le niveau du domaine bâti et des ruelles au point de créer des différences allant jusqu'à deux mètres et plus.
- 75 « Toutes les maisons serrées les unes contre les autres forment un rempart », aurait-on répondu jadis au gouverneur turc, étonné à la vue d'un pareil ensemble.
- 76 D'un côté le jardin, de l'autre la ruelle. La maison s'élève comprise entre ces deux mondes. Ce qu'elle prend à l'un et à l'autre, ce qu'elle partage avec ses voisins, autant de pratiques qui éclairent l'organisation architecturale et urbaine et déterminent l'ordre bâti.
- 77 De morceau de campagne résiduelle enkysté dans une gangue de maisons, le jardin est devenu un élément structurant du tissu urbain et du parcellaire.
- 78 L'enceinte creuse dont il a dicté les limites apparaît comme un centre. Mais, c'est un centre vide dans la mesure où il ne peut être traversé, si ce n'est par le regard. En effet, hormis l'exploitation agricole laissée aux soins d'une seule famille, l'espace du jardin n'offre d'autres pratiques aux riverains qu'une jouissance purement visuelle. Le *bustân* de Sanaa n'est pas un jardin public.
- 79 Une porte unique réservée au *qaššâm* permet, depuis la rue, d'accéder au jardin ; quelques maisons ont ménagé dans leur enclos une petite porte, mais l'usage en demeure rare et occasionnel.
- 80 La vacuité de cet espace autour duquel les maisons sont regroupées s'exprime aussi dans le mode de découpage des quartiers. Les cinquante maisons construites autour du *bustân* Ṭâwûs font partie de quatre quartiers différents : al-Ġawâfih à l'est, al-Quzâlî au nord, al-Ḥarrâz à l'ouest, aṭ-Ṭalḥa au sud. Aussi les habitants riverains de ce *bustân* ont quatre représentants différents et vont prier en diverses mosquées... De même, le *maqšama* de la mosquée Dâwûd, en haut du plan (fig. 5,1), a pour riverains les habitants de trois quartiers : al-Ġawâfih à l'ouest et au nord, le quartier aṭ-Ṭalḥa au sud, le quartier Dâwûd à l'est. Les exemples pourraient être multipliés en choisissant d'autres parties du vieux Sanaa.
- 81 La limite du quartier s'effectue perpendiculairement à la rue en associant dans un même ensemble les maisons qui se touchent et se font vis-à-vis, de part et d'autre de la ruelle.
- 82 Les valeurs hautement prisées de l'entraide entre voisins, rappelées par de nombreux adages : « Mieux vaut un voisin proche qu'un frère éloigné », « Choisis le voisin avant la maison », et vécues aussi bien au quotidien qu'aux moments exceptionnels comme un soutien véritable et une solidarité vivante, tendent à rapprocher les maisons au travers de la ruelle et non pas au travers du jardin.
- 83 Dans le vécu, l'espace du jardin apparaît comme une communauté creuse ; l'échange de la vue seule n'est pas ressenti comme une relation de voisinage avec son échange perpétuel de paroles et de services.
- 84 Ainsi perçu, le jardin se révèle être un espace centrifuge, clos, sa seule ouverture véritable est le ciel, le soleil et la pluie. Il n'est pas du tout un lieu de rencontre journalière. Voir quelqu'un s'y promener suscite immédiatement curiosité et questions.

L'ORIGINALITÉ ARCHITECTURALE

- 85 Les maisons alentour sont à cheval entre deux univers. D'une part : l'espace, l'air, la verdure, le vide. D'autre part : la ruelle, la densité urbaine renforcée par la configuration des maisons tours qui ont conservé de leur origine rurale leur grande hauteur dictée par un souci défensif et par la réduction au maximum de l'emprise au sol et l'occupation des terres arables.
- 86 Dans son implantation, la maison se réfère à cette dualité ; les façades, au travers des percements où se négocie la relation avec l'extérieur, donnent à lire cette double polarité.
- 87 L'implantation entre rue et jardin, les servitudes de mitoyenneté directe ont tendance à faire évoluer les prescriptions habituelles d'orientation selon les points cardinaux conseillés pour une maison isolée, idéale, et résumées dans le proverbe :
- Maison orientée au sud - maison entière,
Maison orientée à l'est - moitié de maison,
Maison orientée à l'ouest - quart de maison,
Maison orientée au nord - n'est pas maison...*
- 88 L'adaptation aux particularités du site engendre des modifications exprimant préférences et prédominances, usages et tolérances.
- 89 L'entrée, nécessairement sur rue, dicte à la façade un ordre de représentativité. Depuis la rue, aux yeux des passants, la maison s'affiche extérieurement comme un devant, comme un blason de la respectabilité et de la puissance familiales.
- 90 La composition révèle un équilibre ordonné autour de la hiérarchie des percements qui s'élargissent à mesure que l'on s'élève et de leur organisation par rapport à un axe vertical constitué par la porte d'entrée et les différents *Subbâk* - petits volumes en saillie permettant de surveiller l'accès.
- 91 La taille relativement faible des percements est compensée par le développement des décors de plâtre, de l'ornementation, des frises et des fausses fenêtres organisées dans un souci d'équilibre symétrique.
- 92 Les premiers niveaux réservés traditionnellement au bétail et au stockage n'ont d'autres ouvertures que de simples meurtrières. Pour ce qui est du registre inférieur de la maison, les pièces donnant sur l'enclos et le jardin, appartiennent au derrière comme en témoigne l'appellation de l'aile arrière de la maison, *mahlafâ*. Mais à mesure que l'on s'élève, la distinction devant/derrière semble s'inverser et il n'est pas rare de voir pièce d'eau et cuisine installées en façade sur rue.
- 93 En effet, intérieurement, la pratique de l'espace oriente les plus belles pièces, celles de réception, vers le jardin où s'ouvrent de vastes fenêtres au travers desquelles le regard - loin des nuisances de la rue, des bruits et des poussières - se perd dans les feuillages, la verdure du jardin, la silhouette de la ville ponctuée de minarets et le cadre des montagnes au loin ordonnées comme dans un ensemble idyllique.
- 94 L'élargissement des ouvertures donnant sur le jardin, en comparaison avec celles qui ouvrent sur la rue, est significatif de ce retournement.
- 95 En passant de l'extérieur à l'intérieur, des premiers aux derniers niveaux, un renversement s'opère entre la façade sur rue et la façade sur jardin. Ce que l'on croyait être le dos de la maison est en fait la façade la plus valorisée. Extérieurement, le devant est sur la rue ; intérieurement, le devant est sur le jardin.

- 96 Cette organisation semble prévaloir sur les préoccupations d'orientation purement géographiques. Celles-ci conservent néanmoins leur pertinence. Ainsi, une maison ouvrant une façade nord sur le jardin, telle que bayt S., présente plusieurs particularités :
- une double paroi, au nord, permet de loger différents volumes de rangement et des espaces, plus ou moins grands, où rafraîchissent les boissons ;
 - l'utilisation des pièces est soumise à une migration saisonnière, la salle à manger d'été devient réserve l'hiver... La forte inertie thermique de ces murs épais tempère les importantes variations de température entre le jour et la nuit, mais ne permet pas cependant un véritable confort des espaces orientés au nord : ils sont réservés le plus souvent au service et au passage et on y implante habituellement cuisine et escalier.
- 97 Dans notre cas, l'analyse doit prendre en compte la double orientation de ces maisons qui d'une part ouvrent une façade nord sur le *bustân* Ṭâwûs, mais d'autre part présentent une façade sud qui donne par-delà la ruelle et une simple rangée d'échoppes sur un autre jardin : le *maqšama* Ğamâl ad-Dîn.
- 98 Dans l'alternative rare et très enviée de pouvoir ouvrir sur un jardin ou sur un autre, on se détermine alors en fonction de l'orientation.
- 99 Les maisons autour du jardin, les jardins dans la ville participent d'un urbanisme et d'une architecture tout à fait originaux.
- 100 Cette organisation et ces pratiques spatiales sont l'expression d'une communauté traditionnelle solidaire dans son attachement aux valeurs de l'Islam.
- 101 A l'intérieur des murailles, dominées par la forteresse, la cité se love autour de la mosquée cathédrale et des souks adjacents.
- 102 La gradation progressive des cheminements permet d'accéder à des espaces, appropriés par des groupes de plus en plus restreints, par une simple famille élargie...
- 103 Au niveau du quartier, la communauté se fédère autour de sa mosquée. Le jardin qui peut lui être lié, offre alors au bâti l'opportunité d'épouser sa géométrie. Le jardin devient un lieu autour duquel se règlent les constructions.
- 104 L'enclos du jardin est en quelque sorte le miroir de l'enceinte close de la ville, dans la mesure où il réfléchit, il lui renvoie en l'inversant son image : d'une part la cité enserrée dans ses murailles, excluant une campagne illimitée, traversée de parcours innombrables ; d'autre part, une parcelle de nature policée, consacrée, jamais traversée et sertie de maisons.
- 105 Les limites traditionnelles de la ville se sont désormais effondrées, la prolifération des constructions de préférence le long des grandes voies de circulation automobiles est allée de pair avec l'éclatement de la communauté citadine.
- 106 L'enclos de la ville s'est défait au profit d'une multiplication à la périphérie de maisons individuelles isolées derrière de petits enclos individuels abritant, dans le meilleur des cas, l'espoir d'un vague jardin soumis aux aléas de la distribution d'eau.
- 107 Menacé par la pression foncière, le grand jardin urbain appartient au passé ; plusieurs jardins *intra-muros* ont déjà perdu leur destination première et ont laissé place à des constructions d'intérêt public, entre autres des écoles.
- 108 Sous le biais de location à long terme, l'intégralité du jardin est grignotée par des adjonctions nouvelles bâties à l'économie.

- 109 Les possibilités de l'émigration et l'apparition d'une mobilité sociale inconnue jusqu'alors transforment le destin et le métier de *qaššâm*.
- 110 Les parcelles cultivées se réduisent, le terrain devient inculte, vague, lieu du rejet.
- 111 Ainsi soumis aux pressions nouvelles, aux mutations accélérées de la société, ces espaces préservés au cœur de la ville, liés à une ferme volonté religieuse, sociale et politique, demeurent des témoins irremplaçables d'un urbanisme original, riche d'enseignements.

NOTES

1. Selon Lewcock, Serjeant, Rex Smith, 1983e (p. 390), le jardin d'une mosquée peut être appelé *hâyit*, terme dont la racine évoque l'enclos ; il nous semble rarement usité.
2. Cf. Marçais, Bazmee Ansari, 1960.
3. D'après Kazimirski, 1960, *maqšam* est un « endroit où l'on mange, où l'on trouve à manger ou à paître ». Le terme n'est pas mentionné dans les compléments aux dictionnaires arabes de Dozy, de Fagnan et de Barthélémy.
4. Serjeant, 'Amrî, 1983, p. 151.
5. Quaroni, 1983, RIII, § 3.
6. Le *Qânûn San'â'* est présenté et traduit en annexe de Mermier, 1988.
7. Prost-Tournier, 1975, p. 380.
8. Prost-Tournier, 1975, p. 380.
9. Serjeant, 1983d, p. 315.
10. Serjeant, 1983d, p. 315.
11. Mermier, 1988, p. 34.
12. Bruneton-Governatori, 1985.
13. Lewcock, Costa, Serjeant, Wilson, 1983c, p. 133.
14. Sur cette mosquée, voir Ḥağrî, 1978, pp. 66-68 ; Lewcock, Serjeant, Smith, 1983e, p. 352, plan p. 355.
15. Nommés al-ḥâğğ Muḥammad b. Ḥasan (ou Ḥusayn) al-Habal et al-ḥâğğ al-Mahdî b. Ḥasan (ou Ḥusayn) al-Habal ; ils sont eux-mêmes apparentés aux Habal qui exploitent le grand bustân situé au nord de la mosquée al-'Alamî.
16. Burchardt, K 425.
17. L'existence d'arbres plus nombreux autrefois semble confirmée pour le jardin d'al-Wušâlî, où ils étaient abondants en 1894 (phot. 28,1).
18. Jean Lambert précise que le dîwân du poète al-Ḥasan b. 'Alî b. Ğâbir al-Habal, mort en 1079/1668, se trouve à la bibliothèque de la grande mosquée. Il s'appelle *Qalâ'id al-ğawâhir min šî'r al-Hasan...*, et a été compilé par Ismâ'il b. Muhammad b. al-Mutawakkil, en 1333/1915.

NOTES DE FIN

*. *Thierry BOISSIÈRE, ethnologue.*

†. *Pascal MARÉCHAUX, architecte.*